

STAGE EN ENTREPRISE 3^{ème} 2016

Élèves de 3^{ème}, à l'issue de votre stage de découverte en Entreprise, vous devrez remettre à votre professeur principal un rapport de stage relatant vos activités durant cette semaine d'inclusion dans le monde professionnel.

Votre professeur principal vous a remis les consignes selon le modèle joint ci-dessous.

Dans ce cas, si votre travail respecte ces consignes, des compétences du Socle Commun (palier 3 Collège) pourront être validées.

En cas de difficulté à réaliser ce rapport, n'hésitez pas à questionner votre professeur principal.

Dans tous les cas, vous devez respecter la date de remise (**du 09 au 13 Janvier 2017**) qui vous a été indiquée.

Bon stage, puis bonnes vacances.